

Texte : les mots en **gras** ont une explication en fin de texte

Nouvelles habitudes et petites astuces après le décret antitabac



Photo News/DEMARET RAPHAEL/PHOTO NEWS

Certains patrons d'espaces publics cherchent des **échappatoires** pour retenir les fumeurs.

Un mois après l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans les lieux de **convivialité**, clients et patrons des bars, restaurants et boîtes de nuit ont modifié leurs habitudes mais ont aussi trouvé quelques petites **astuces**.

Depuis le 1^{er} janvier, on fume dehors, sur le trottoir, où le **cafetier** a déjà disposé les tables et les chaises installées généralement au printemps. Pour réchauffer l'atmosphère, Murat, le patron du Zoco à Paris, a placé, mi-janvier, une **bâche** transparente sur le devant de son établissement. *"Les clients fumeurs, qui avaient disparu depuis le début de l'année, reviennent boire un café le matin"*, affirme-t-il. Le service de la construction de la Ville de Paris constate d'ailleurs *"une légère augmentation"* des demandes d'installation de terrasses ouvertes.

Le Chat qui Pêche, un café animé du centre de Rennes, a trouvé un autre moyen pour retenir les fumeurs. Des vestes polaires sans manches, **estampillées** au nom du café, sont proposées aux clients qui sortent avec leur cigarette. Plus sobrement, des couvertures polaires sont mises à disposition dans certains bars-tabacs parisiens.

A Lyon, Le 203, café restaurant du 1^{er} arrondissement, a décidé... de rester fumeur. Protestant contre une "législation rigide", Christophe Cédât, le patron, se définit comme un "résistant". Une cigarette **grillée** début janvier par un client lui a déjà coûté une amende de 68 euros, mais son positionnement lui vaut les faveurs

d'un nouveau type de clientèle "qui vient au 203 comme dans un lieu de pèlerinage". D'autres **se camouflent**. Certains bars ou restos - que nous ne dénoncerons pas - baissent leur **rideau** aux alentours de 23 heures pour devenir... fumeurs.

A l'intérieur des établissements de nuit, l'ambiance a changé. A l'Experimental Club, un bar à cocktails parisien, l'écran de fumée a disparu. Des bougies parfumées sont chargées de dissiper les **relents** de tabac froid, de **renfermé** et d'humidité, **vestiges** de l'avant-décret.

Les discothèques, quant à elles, sentent moins la cigarette, mais davantage la **sueur**, reconnaît Patrick Malvaës, président du Syndicat national des discothèques et des lieux de loisirs. "*C'est purement mécanique. Et de toute façon la **sudation** fait depuis toujours partie du jeu de la sexualité*", sourit-il.

Les boîtes de nuit ne semblent pas trop **pâtir** de l'application du décret. "*On accueille un peu moins de clients, mais ceux-ci consomment davantage d'alcool. Comme on le dit en Irlande, on a désormais les deux mains libres pour boire !*", lance le patron du syndicat. Les confiseries, sucettes et autres et substituts nicotiques remportent un certain succès en **boîte** comme au casino. Au cercle Gaillon, à Paris, les clients les plus **accros** peuvent obtenir "des fausses cigarettes". Les gérants des discothèques doivent en revanche surveiller les fumeurs **enclins** à profiter de leur sortie **temporaire** pour aller boire un coup dans leur voiture plutôt qu'au bar. "*Ce n'est pas nouveau*, précise M. Malvaës. *Mais il est devenu impossible de rendre toute sortie définitive.*"

Certains, munis de leurs manteaux et écharpes, prétextent d'ailleurs une envie de fumer pour partir sans payer. "*Du coup, nous demandons aux personnes que nous ne connaissons pas de régler leur consommation d'avance*", témoigne M. Cros, à l'Expérimental Club. Lorsqu'ils reprennent leur place dans le bar, les fumeurs constatent parfois **avec dépit** que leur verre a disparu. La solution ? "*Poser une serviette en papier sur son verre, comme à New York, pour signifier : "Je reviens dans cinq minutes"*", conseille M. Cros.

Ces allées et venues incessantes génèrent des **désagréments**. Ainsi, les serveurs doivent parfois rappeler à l'ordre les **noctambules** qui **devisent** en fumant à l'extérieur. Les principales nuisances émanent toutefois des **mégots** que l'on jette négligemment sur le macadam. Le bureau des temps de la Ville de Paris, soucieux du "partage de l'espace" entre les **usagers**, a mis à la disposition des cafetiers 100 000 cendriers de poche, des petites boîtes en métal destinées à recueillir cendres et mégots. "*La formule a du succès et amène les fumeurs à prendre conscience de la pollution que **génèrent** les mégots*", assure Peguy Buhagiar, à l'Hôtel de Ville. "*Aujourd'hui, les mégots ne sont pas considérés comme des déchets, constate-t-elle. On **peine** pourtant à les ramasser. Ils deviennent humides, se coincent dans les grilles d'éégout ou à la base des arbres. Et, jetés dans le **caniveau**, ils polluent énormément l'eau.*" Pouah !

Petit vocabulaire :

- Une **échappatoire** est une façon de ne pas faire ce qu'on ne veut pas faire.
- La **convivialité** est le plaisir d'être ensemble (d'après le livre d'Ivan Illich, qui décrivait une société où tout le monde serait élève et professeur).
- Une **astuce** est une bonne idée, un truc pour résoudre un problème.
- Un **cafetier** est le patron d'un café (ne pas confondre avec une cafetière ! ☺).
- Une **bâche** est un grand tissu ou plastique utilisé pour protéger du mauvais temps ou de la poussière.
- **Estampillé** : marqué d'un symbole servant de signature.

- **Griller*** une cigarette est la fumer.
- **Se camoufler** est se cacher.
- Les boutiques et restaurants sont protégés pendant la fermeture par un **rideau** de fer.
- Un **relent** est une mauvaise odeur persistante.
- Une pièce qui n'a pas été aérée depuis longtemps sent le **renfermé**.
- Un **vestige** est un reste d'une époque passée.
- La **sueur** (résultat de la **sudation**) est l'humidité produite par le corps à cause de la chaleur, de la maladie ou du travail.
- **Pâtir** : souffrir.
- Une **boite*** peut être une école, une entreprise ou une discothèque (comme ici, une boîte de nuit)
- Un **accro*** (à quelque chose) est une personne dépendante de cette chose (drogue, sport ou habitude), et qui ne peut pas s'en passer.
- Etre **enclin** à : avoir envie de.
- **Temporaire** : non définitif.
- **Régler** une addition : la payer.
- Avec **dépit** : avec mécontentement et désillusion (en dépit de = malgré).
- Un **désagrément** est un aspect désagréable de quelque chose.
- Un **noctambule** est quelqu'un qui vit la nuit.
- **Deviser** est discuter sur les grands sujets de la vie (philosophie, politique, cuisine, football et femmes ?).
- Un **mégot** est le reste d'une cigarette.
- Un **usager** est quelqu'un qui utilise un service.
- **Générer** est produire.
- **On peine** : on a du mal, de la difficulté (= c'est difficile).
- Le **caniveau** est le petit ruisseau qui borde le trottoir (pour recevoir l'eau de pluie ou de nettoyage).

* langage familier

** langage populaire

*** langage grossier

Stand-by lijst: wilt graag een cursus volgen, en kunt u makkelijk tijd vrij maken, maar zijn de kosten voor u te hoog?

Neem dan contact met me op om op mijn stand-by lijst te komen. Wij bespreken dan een win-win situatie, waarbij u - als stand-by voor als een cursus minder vol is - een aanzienlijke korting krijgt.

Als u 'Le Franco-fil' liever niet ontvangt, stuur me dan simpelweg een lege antwoordmail, en ik haal uw naam van de lijst.



Spaarwaterstraat 74, 2593 RP Den Haag - www.talenvoortalent.nl - 06 127 06 313 - KvK 27140723 Den Haag